Année universitaire 2009-2010

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Relevé de conclusions de la séance du 7 mai 2010

Ordre du jour :

Approbation des comptes rendus des séances du 12 mars et du 2 avril 2010.

I. Election du vice-président étudiant.

II. Election des représentants étudiants dans différents conseils et commissions.

1. Charte de l'évaluation et du contrôle des connaissances : propositions d'aménagement**.**

2. Calendrier de l'année universitaire 2010-2011 (document joint : proposition votée par le CEVU lors de sa séance du 12 avril dernier).

3. Maquettes parcours Enseignement :

   a. LLCE anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, PR des Ecoles :

   b. Lettres et Etudes irlandaises :

VII. Habilitations de diplôme, étape mi-parcours :

- aménagements au sein de Licence *Information-Communication*
- création d'une nouvelle spécialité cohabilitée au sein de la mention Lettres : « *Etudes médiévales : Littératures, textes et savoirs* « (*documents joints : projet de maquette et convention)*

VIII. Bilan sur les UE libres.

13, rue de Santeuil 75005 - Paris – Tél. 01 45 87 40 79 – Fax. 01 45 87 48 82
Dominique.david@univ-paris3.fr - www.univ-paris3.fr

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants enseignants **:**	Mmes BASILIEN-GAINCHE, BRUN, COTTEGNIES, FRANTZ, HAUSBEI, JOSSE, LE MAITRE, SALAZAR ORVIG, et VAN PRAET. MM. DAROS et. THOMAS.
Collège IATOS **:**	Mmes AIT-ATMANE, BONNEFOIS et GRANDAMY.
Représentants étudiants :	Melles RODRIGUEZ, RUHL DESTREE, MARTY et THOURY MM. DAUBRESSE, GUITTON, STRAUSS, SYLVESTRE et ZUZUARREGUI.
Personnalités extérieures :	M. LAMBERT
Invités :	Mmes BLUNTZ, NOBLINS-BLANC, PIC, ROY, SABOURIN, TEULE et WOLF. MM. CAVALLO et HAMON.
ABSENTS :	Mmes BOYER et CHALAYE. Melles AKERMOUN, CAZAS-PAILLER, DU FAYET DE LA TOUR, LEIVA et MARCHAND . MM. DELON, FAISSOIL, PERROT, ROKVAM et SCHMIDT
EXCUSE(E)S :	Mmes TANANT, SAVIGNAC M. FRAISSE
PROCURATIONS :	Mme SALAZAR ORVIG pour Mme MANESSE et, M. FRAISSE
PROCURATION :	Mme GRANDAMY pour Mme AIT-ATMANE, M. THOMAS pour Mme LE MAITRE
FIN DE SEANCE	

I. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU 12 MARS ET DU 2 AVRIL

Les comptes rendus sont approuvés avec demandes de correction pour celui du 2 avril.

3.1 II. ELECTION DU VICE-PRESIDENT ETUDIANT

Les deux candidats, Claire Thoury (liste IDP 3) et Bladi Zuzuarregui (liste UNEF et associations étudiantes) exposent leurs intentions.
Les questions qui leur sont adressées sont les suivantes :
1) Les candidats sont-ils prêts à s'engager sur la création d'une Charte handicap, et sur l'institutionnalisation d'un « référents-handicap étudiant» dans chaque composante ? (Louis Daubresse). Réponse positive des deux candidats.

2) Comment se positionnent les deux candidats sur l'insertion professionnelle ? (Hélène Josse).
Les actuelles UE professionnalisantes, répond Claire Thoury, ne répondent pas absolument à leur vocation.

3) Un vice-président doit s'engager sur une durée de mandat suffisante pour se faire connaître et maîtriser les dossiers. Quelles sont les engagements pris par les deux candidats sur cette durée ? (M.L. Basilien).
Claire Thoury, en L2, s'engage sur 2 ans ; Bladi Zuzuarregui s'engage au moins sur 1 an.

VOTE SUR L'ELECTION DU VPE

Claire Thoury : 21 voix
Bladi Zuzuarreghi : 4 voix
Claire Thoury est élue.

DESIGNATION d'UNE COMMISSION « UE PROFESSIONNALISANTES »

Après discussion, il est décidé de constituer la Commission comme suit :

- Anne Salazar Orvig
- Annie Van Praet
- Naomi Wulf
- Françoise Noblins-Blanc
- Nouria Ait-Atmane
- Guillaume Sylvestre
- Catherine Frantz
- Laetitia Rodriguez

Line Cottegnies souligne la nécessité de définir la notion d'UE professionnalisante, qui ne doit pas seulement faire référence au monde du travail.
Pour une Université de Lettres et Sciences humaines, l'adaptation au monde du travail n'est pas une dynamique facile à mettre en oeuvre, rappelle Annie Van Praet.

III. CHARTE DE L'EVALUATION ET DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Après étude des modifications proposées, la discussion porte pour l'essentiel sur la nécessité de distinguer l'absence injustifiée de l'absence justifiée et sur la sanction à appliquer en cas d'absence injustifiée. Faut-il envisager une politique harmonisée du contrôle des absences ? Toutes ces questions sont liées au fonctionnement de la compensation qui elle-même s'inscrit dans une nécessaire réflexion de fond sur l'évaluation des connaissances. Cette discussion pourrait être programmée pour juillet.
La Charte est votée avec ses propositions de modification par 21 voix pour et 4 voix contre.

IV. CALENDRIER DE L'ANNEE 2010-11

Suite au CA qui a examiné la proposition du CEVU, un groupe de travail s'est réuni, indique Anne Salazar. Ses conclusions seront présentées par Carl Bonnafous-Murat et Raphaël Costambeys.
Il faut toutefois d'emblée préciser que le nombre des semaines d'enseignement ne peut en aucune façon être modifié : les maquettes avalisées par le CA et officialisées par un arrêté national d'habilitation reposent sur un calendrier de 25 semaines qui ne peut faire l'objet d'aucune modification, précise Mme Salazar.
Carle Bonnafous-Murat, membre du groupe de travail « Calendrier » exprime les inquiétudes dudit groupe :

- une fin d'année au-delà du 14 juillet n'est pas souhaitée ;
- deux semaines pour la réorganisation des locaux peuvent n'être pas suffisantes ;
- les enseignants-chercheurs ont besoin de temps pour leurs recherches.

Il est proposé de déplacer les examens à Arcueil pendant les travaux de Censier.

Bruno Cavallo rappelle que les besoins en salles sont très disparates selon les épreuves. Les 1800 étudiants qui passent chaque demi-journée leurs épreuves sont répartis en groupes de tailles diverses. Censier, avec ses 10 salles à 100/140 étudiants + ses 60 salles à 40 étudiants, permet de s'adapter à ces effectifs divers. Comment obtenir à Arcueil la même répartition en salles de taille adaptée ?
Plusieurs réactions s'expriment :

- la délocalisation à Arcueil permettrait de supprimer le tunnel « sans enseignement » du 20 décembre au 12 février (Hélène Josse) ;
- peut-être pourrait-on n'envoyer à Arcueil que les épreuves à gros effectifs (Anne Salazar) ;
- le RER B est sujet à des dysfonctionnements réguliers qui pourraient être très préjudiciables aux étudiants qui viendraient passer à Arcueil leurs épreuves. Les absences injustifiées pourraient devenir massives… (Catherine Brun) ;
- le coût de cette location pourrait être très lourd (Line Cottegnies).

Trois éléments entrent en jeu, expose Philippe Daros : l'organisation des examens, les trois semaines nécessaires au réaménagement des locaux et le coût de la location à Arcueil. Dans ces conditions, pourquoi ne pas généraliser la « fusion inversée » pour cette année à contraintes multiples ?

Parce que les propositions du groupe de travail viennent seulement de lui être transmises et qu'il n'a pas eu le temps nécessaire pour les examiner, M. Cavallo indique qu'il n'est pas en mesure de prendre position sur ces propositions.
Il faut toutefois garder en tête, poursuit M. cavallo, plusieurs éléments qui pèsent sur la question :
- le Service des examens est fragilisé, d'abord parce que sa responsable est en congé-maternité (lequel congé pourrait être prolongé par un congé parental) et ensuite parce que ce Service a eu à vivre des changements répétés dans l'organisation des examens qui lui donnent, in fine, le sentiment que son travail perd de son sens et que le niveau des exigences par rapport aux étudiants décroît. Le moral des troupes se ressent de ces éléments ;
- le CEVU avait souhaité repenser l'évaluation des connaissances en profondeur et il était prévu d'organiser une réflexion sur le sujet. Cette année pourtant, on reproduit le calendrier avec les mêmes principes, en limitant les problèmes aux questions d'organisation : quand réfléchira-t-on véritablement à l'évaluation des connaissances, au lieu de reconduire d'année en année une organisation rendue toujours plus compliquée par l'augmentation du nombre des UE qui morcelle toujours davantage l'évaluation des connaissances ?
- il revient au CA de décider du calendrier de l'année 2010-11. Les services feront ensuite ce qu'ils pourront pour appliquer les décisions prises. Mais on ne saurait leur reprocher par la suite les dysfonctionnements éventuels qui pourraient résulter du calendrier tel qu'il a été voté.

Répondant ensuite à une question de François Thomas, Bruno Cavallo indique que la délocalisation à Arcueil augmenterait encore la difficulté d'organisation des épreuves : planning des surveillants, transfert des sujets, transfert des copies…Tout sera encore plus difficile et des ratés nombreux sont aussi prévisibles que les mécontentements qu'ils généreront inéluctablement.
Après discussion, le vote se décompose comme suit :

1) Rétablissement de la session de rattrapage en septembre

8 abstentions, 15 contre, 1 pour

2) Suppression d'une semaine de vacances à Pâques

17 abstentions, 5 contre, 3 pour

3) Engagement de l'organisation d'une 3e semaine d'examens en délocalisation en fonction des décisions qui seront prises sur le fonctionnement des examens lors d'un prochain CEVU

9 abstentions, 0 contre, 16 pour.

Hélène Josse déplore que la question de la délocalisation totale des examens à Arcueil ne soit pas mise au vote et quitte la séance en faisant remarquer que le vote actuel ne change rien au calendrier rejeté par le CA.

V. MAQUETTES PARCOURS ENSEIGNEMENT : Master Professorat des écoles (en cohabilitation avec Paris 4)

La maquette de ce master a été élaborée dans un double souci : préparer les candidats sur un plan disciplinaire aux épreuves du concours et mais les sensibiliser aussi à la réalité du métier qui les attend.
Après l'éventuelle admissibilité, les étudiants préparent le concours pleinement ou se spécialisent en faisant des stages qui leur permettent d'avoir une compétence spécifique. Un tutorat est prévu, avec un maître-formateur qui accompagne 10 étudiants.
Paris 7 intervient dans le parcours scientifique, Paris 3, dans celui des compétences langagières. Tous les parcours commencent en M1.
Il serait souhaitable que Paris 3 participe au parcours « interculturel », remarque Annie Van Praët.

Vote : 2 abstentions, 1 contre, 18 pour.

Le temps manquant pour examiner les autres maquettes, une autre séance sera prévue à cet effet le 11 mai prochain.

La secrétaire de séance — La vice-présidente

F. Noblins-Blanc — Anne Salazar Orvig